



Bulletin Officiel

N° 3644

Vendredi 16 Juillet 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 2EME TRIMESTRE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010	2
--	---

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES " SITEX "	3
---	---

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE ADWYA	4
BANQUE DE TUNISIE - BT-	5-8
PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	9
SOCIETE TUNISIE LAIT	10

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA- : AGE	11-12
SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA- : AGO	13

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA- : AGO ET AGE	14
SOCIETE DE TRANSPORT DU SAHEL : AGE	15

COURBE DES TAUX	16
-----------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	17-18
---------------------------------------	-------

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2010, au plus tard le 20 juillet 2010.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES
" SITEX "**

Siège social: Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Lors de sa réunion du 22 juin 2010, le Conseil d'Administration de la SITEX a chargé son Président de publier le chiffre d'affaires de la société au 30 juin 2010 qui s'élève à 28,951 millions de dinars, contre 23,578 millions de dinars à fin juin 2009.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2010.

DESIGNATION	2ème trimestre 2010	2ème trimestre 2009	du 01/01/2010 au 30/06/2010	du 01/01/2009 au 30/06/2009	Exercice 2009
-------------	------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------

I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	9 429 076	8 422 363	18 151 979	18 578 647	36 069 714
* Générique Adwya	3 414 247	3 492 074	7 364 100	6 153 240	11 877 223
* Façonnage	119 899	208 842	292 657	373 400	742 973
* Modèle Hospitalier	639 506	702 118	876 718	1 154 901	1 716 206
TOTAL DES VENTES LOCALES	13 602 728	12 825 397	26 685 454	26 260 188	50 406 116
* Export	270 606	47 541	471 266	159 773	574 962
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	13 873 334	12 872 938	27 156 720	26 419 961	50 981 078

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 267 887	2 097 546	4 627 835	4 203 190	8 256 729
* Générique Adwya	732 178	588 417	1 336 621	1 080 693	2 166 068
* Façonnage	251 537	533 012	593 561	902 739	1 578 572
* Modèle Hospitalier	368 067	369 927	505 740	549 175	965 722
PRODUCTION TOTALE	3 619 669	3 588 902	7 063 757	6 735 797	12 967 091

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	1 014 326	468 481	1 808 328	818 841	3 005 145
---------------------------	-----------	---------	-----------	---------	-----------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	-	-	1 606 780	449 916	180 492
* Crédits de gestion	-	-			-
VALEUR TOTALE	-	-	1 606 780	449 916	180 492

- Le chiffre d'affaires de la gamme générique a enregistré une croissance importante de +19,68% (+1,21MDT), passant de 6,15MDT pour le premier semestre de l'année 2009 à 7,36MDT pour la même période en 2010.

- En matière d'export, la société a pu renforcer sa présence sur les marchés extérieurs, ce qui lui a permis d'accroître ses revenus provenant de l'export de +194,96%, l'équivalent de +0,31MD.

- Ainsi, le chiffre d'affaires global s'établit à 27,15MD pour le premier semestre 2010 contre 26,41MD pour la même période en 2009, soit +0,73MD

- La production en unités a évolué de +4,87% (+327 milles boites) par rapport au premier semestre de l'année précédente pour s'établir à 7,06 millions de boites au 30 juin 2010 contre 6,73 millions de boites pour la même période en 2009.

- La société a démarré sa phase d'investissement dans le cadre de son deuxième programme de mise à niveau. Sur ce, une enveloppe globale de 1,8 millions dinars a été employée courant le premier semestre 2010 pour le renouvellement de son parc machines et l'extension de ses unités de fabrication.

- Au niveau de l'endettement, la société a contracté courant le premier semestre 2010 un emprunt bancaire de 1,5 millions de dinars pour financer une partie de son programme d'investissement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2010.

(en milliers de Dinars)						
	Du 01/04/2010 au 30/06/2010	Du 01/04/2009 au 30/06/2009	juin-10	juin-09	Déc-09	évolution 2010/2009
1 - Produits d'exploitation bancaire	59 613	53 001	105 693	98 719	195 598	7,1%
Intérêts	38 403	36 683	74 472	72 647	147 283	2,5%
Commissions en produits	9 334	7 836	16 398	13 969	28 867	17,4%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	11 876	8 482	14 824	12 103	19 448	22,5%
2 - Charges d'exploitation bancaire	15 962	16 034	30 231	32 176	62 694	-6,0%
Intérêts encourus	15 571	15 811	29 741	31 793	61 826	-6,5%
Commissions encourues	391	223	490	384	868	27,7%
Autres charges						
3 - Produit Net Bancaire	43 651	36 967	75 462	66 542	132 904	13,4%
4 - Autres produits d'exploitation	140	113	221	228	534	-3,1%
5 - Charges opératoires, dont :	8 103	7 738	17 304	16 700	33 701	3,6%
Frais de personnel	5 362	5 236	12 443	12 204	23 933	2,0%
Charges générales d'exploitation	2 740	2 502	4 861	4 496	9 768	8,1%
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	205 074	177 655	186 320	15,4%
Portefeuille titres commercial	-	-	31 932	36 210	20 213	-11,8%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	173 142	141 445	166 107	22,4%
7 - Encours net des crédits (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	2 327 200	1 920 095	2 116 089	21,2%
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	2 159 111	1 827 555	1 891 338	18,1%
Dépôts à vue	-	-	665 784	608 294	617 163	9,5%
Dépôts d'épargne	-	-	501 742	432 015	484 249	16,1%
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan	-	-	116 783	142 195	129 036	-17,9%
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (1)	-	-	412 048	378 591	378 591	8,8%
(1) Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de la période						

- Suite -

NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2010

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

- Suite -

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de juin 2010. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2010.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3 - Faits marquants à la fin du 2^{ème} Trimestre 2010

Au titre du 2^{ème} trimestre 2010, l'évolution de l'activité de la Banque de Tunisie s'est poursuivie à un rythme soutenu:

- ***Les crédits à la clientèle*** (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2009) ont augmenté au taux de 21,2% par rapport à la même période 2009 (+ 407 millions de dinars).
 - Les crédits aux entreprises ont progressé de 14,8% pour passer de 1.527 millions de dinars au 30/06/2009 à 1.754 millions de dinars au 30/06/2010.
 - Les crédits aux particuliers ont augmenté de 36,5% pour atteindre une enveloppe de 693 millions de dinars au 30/06/2010.
- ***Les dépôts de la clientèle*** ont augmenté de +18,1% passant de 1.827 millions de dinars fin juin 2009 à 2.159 millions de dinars fin juin 2010. Cette hausse a touché toutes les composantes des dépôts, notamment les dépôts d'épargne (+16,1%) et les dépôts à vue (+9,5%) ;

- Suite -

- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +7,1%, atteignant ainsi 105.693 mille dinars au 30/06/2010 contre 98.719 mille dinars au 30/06/2009, grâce à l'augmentation des commissions de +17,4% et à l'amélioration des revenus en intérêts de 2,5%.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont baissé de 6% (- 1.946 mille dinars) suite à la réduction des intérêts encourus sur les dépôts rémunérés qui traduit une nette amélioration de la structure des dépôts de la clientèle et la maîtrise du coût de ces ressources.
- Le **Produit Net Bancaire** est passé de 66.542 mille dinars au 30/06/2009 à 75.462 mille dinars au 30/06/2010, enregistrant ainsi une progression notable de + 13,4%.
- **Les frais généraux** demeurent parfaitement maîtrisés, avec une légère hausse de +3,6% pour atteindre 17.304 mille dinars au 30/06/2010 contre 16.699 mille dinars au 30/06/2009. En effet, les frais de personnel n'augmentent que de +2% alors que les charges générales d'exploitation progressent de +8,1% suite au programme ambitieux de rénovation des agences.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis.

La Société Placements de Tunisie –SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2010.

(en Dinars)

INDICATEURS	2e trimestre 2010	2e trimestre 2009	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Année 2009
Revenus	1 542 330	955 311	1 751 729	1 075 885	1 994 262
<u>Dividendes</u>	1 055 382	858 964	1 141 893	871 508	1 297 902
Dividendes reçus sur titres cotés	1 015 401	820 202	1 015 401	820 202	820 202
Dividendes reçus sur titres non cotés	39 981	38 762	126 492	51 306	477 700
<u>Plus values</u>	486 947	96 347	608 917	188 967	680 950
Plus values sur vente de titres cotés	417 298	-	417 298	-	336 834
Plus values sur vente de titres non cotés	69 650	96 347	191 620	188 967	344 116
<u>Autres</u>	-	-	918	15 410	15 410
Intérêts sur comptes à terme					
Intérêts sur certificats de dépôt					
Jetons de présence encaissés					
Reprise sur provisions	-	-	918	15 410	15 410
Total des actifs	-	-	15 244 259	14 703 493	15 244 902
Immobilisations financières	183 060	-	183 060	-	8 664 834
Titres cotés	183 060	-	183 060	-	6 799 077
Autres participations	-	-	-	-	1 865 757
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	512 664	-	512 664	-	429 188
Cessions en coût historique	334 158	-	858 821	423 227	923 185
Charges financières	9 804	-	21 146	2 614	12 383
Frais sur achat et vente de titres	9 804	-	9 804	-	7 857
Dotations aux provisions sur titres cotés	-	-	11 342	2 614	4 526
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	345 272	3 851	24 547

Faits saillants :

- Environ 80 % des dividendes encaissés proviennent des sociétés cotées dans lesquelles nous détenons une participation (ASTREE, AIR LIQUIDE...).
- Une plus value potentielle de l'ordre de 60 mille dinars a été constatée sur les actions SICAV Croissance.
- Un complément de provision a été constaté sur les actions SITEX à raison de 2.872 dinars ainsi qu'une provision sur les titres BT à raison de 8.470 dinars.
- L'amélioration du cours de l'action Attijari Bank nous a permis de constater une reprise sur provision qui s'élève à 918 dinars.

Commentaires :

Tous les indicateurs qui figurent dans la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LAIT

Siège social : Centrale Laitière de Sidi Bou Ali 4040 SOUSSE

La Société TUNISIE LAIT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2010.

Désignations	2eme TRIMESTRE		1 ^{ER} SEMESTRE		ANNUEL
	2009	2010	2009	2010	2009
Revenus (en millions de dinars)	13,192	17,98	29,473	36,19	73,42
Production (en millions de litres)	18,66	19,07	37,06	41,25	75,559
Investissements (en millions de dinars)	0,592	0,411	1,232	0,486	2,939
Endettement (en millions de dinars)			53,549	47,5	46,75
à long terme			30%	33%	35%
à court terme			70%	67%	65%

Formules :

Revenus = chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants+passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010 a enregistré une hausse de 22,8% par rapport à celui de la même période de 2009 s'expliquant par l'augmentation des ventes.

La production a augmenté de 11,3 %.

La libération des trois quarts de l'augmentation du capital a allégé les engagements de la société

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA-

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date 27 juillet 2010.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée confirme la décision de l'Assemblée générale extraordinaire réunie le 09/02/2010 d'augmenter le capital social de Un Million trois cent douze Mille Cinq cent Dinars (1.312.500) Dinars pour le porter de dix millions cinq cent mille (10.500.000) Dinars à Onze Millions huit Cent douze Mille cinq cent Dinars (11.812.500) Dinars ; cependant et compte tenu de la mise en œuvre de la décision de diminuer la valeur nominale de l'action de 5 à 1 dinar prévue le lendemain de distribution des dividendes fixée pour le 30 juillet 2010, l'Assemblée décide d'actualiser certaines des conditions de l'augmentation du capital projetée devenues incompatibles avec la sus dite décision et ce comme suit :

- Montant de l'augmentation : 3 937 500 Dinars
- Nombre d'actions : 1.312.500
- Prix d'émission : 3Dinars
- Prime d'émission : 2 Dinars
- Parité d'exercice des DPS : Une (1).action nouvelle pour 8 actions anciennes.

Les nouvelles actions seront libérées en numéraire de la totalité de la valeur nominale et de la prime d'émission soit la somme de trois millions neuf cent trente sept mille cinq cent dinars (3.937.500) dinars.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 01/01/2010. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires.

Un droit de souscription est attaché à chaque action ancienne.

Ce droit est négociable dans les conditions et selon les modalités prévues par les statuts.

Il est librement négociable.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à l'exercice du droit préférentiel de souscription. Cette renonciation doit être effectuée dans les conditions prévues par la loi.

Si certains actionnaires n'ont pas souscrit les actions objet de leur droit de préférence, les actions non souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement à leurs parts dans le capital, et dans la limite de leurs demandes.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation du capital, le Conseil d'Administration, conformément aux statuts, pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles seulement :

* Limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital ;

*Redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites

* offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à.....

- Suite -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital décidée de modifier, ainsi qu'il suit, l'article 6 des statuts:

"ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de Onze Millions huit Cent douze Mille cinq cent Dinars (11.812.500) Dinars Tunisiens.

Il est divisé en (11.812.500) actions nominatives de Un (1) Dinar tunisien chacune.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital décidée ci-dessus, et à l'accomplissement de toutes les formalités y afférentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 27 juillet 2010.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée autorise la Société de racheter et vendre ses propres actions en se conformant aux dispositions légales en vigueur (article 19 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier).

Le Conseil d'Administration est chargé de fixer les conditions d'achat et de vente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur du présent acte pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Té Boulba.

La Société de Production Agricole Te Boulba informe ses actionnaires que lors de sa réunion tenue le 07/7/2010, le conseil d'administration de la **SOPAT** a décidé de convoquer à la fois une Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire qui se tiendront le 27 juillet 2010 à la Maison d'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053, Les Berges du Lac à Tunis, à partir du 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En assemblée générale extraordinaire

- ... Confirmation de l'augmentation du capital décidée par l'AGE du 09/02/2010 ,
- ... Modification partielle des conditions de l'augmentation du capital projetée,
- ... Modification corrélative des statuts ,
- ... Questions diverses

En assemblée générale ordinaire

- ... *Autorisation de la Société l'achat et la revente de ses propres actions ,*
- ... *Questions diverse*

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

شركة النقل بالساحل

المقر الاجتماعي : شارع سانغور سوسة

دعوة للجمعية العامة الخارقة للعادة

أُتَشْرَفُ بِإِعْلَامِكُمْ أَنَّ شَرِكَةَ النُّقْلِ بِالسَّاحِلِ سَتُعْقِدُ لِلْمَرَّةِ الثَّانِيَةِ جُلُوسَتَهَا الْعَامَّةَ الْخَارِقَةَ لِلْعَادَةِ وَذَلِكَ يَوْمَ الْخَمِيسِ 5 أُوْت 2010 عَلَى السَّاعَةِ الْعَاشِرَةِ صَبَاحًا بِقَاعَةِ الْاجْتِمَاعَاتِ لِلشَّرِكَةِ الْكَائِنَةِ بِشَارِعِ سَانغُورِ بِسُوسَةِ لِلنَّظَرِ فِي جَدُولِ الْأَعْمَالِ الْآتِي نَصَهُ :

- مَدَى تَطْبِيقِ مَحْتَوَى الْفَصْلِ 388 مِنْ مَجْلَةِ الشَّرِكَاتِ التِّجَارِيَّةِ
- تَحْيِينِ الْقَانُونِ الْأَسَاسِيِّ لِلشَّرِكَةِ

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 JUILLET 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,441%		
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,440%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,440%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,439%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,438%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,437%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,436%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,436%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,435%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011	4,434%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,439%	998,548
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,460%	1 023,633
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 011,999
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,571%	1 044,697
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,637%	1 095,936
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,668%	1 127,275
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,745%	1 090,219
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,886%		1 017,089
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,992%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,127%	1 093,052
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,383%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,428%		1 004,286
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,000%	1 073,977

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	133,109	133,120		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,580	11,581		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,197	1,197		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,061	32,064		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,149	44,153		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	163,413	164,784		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	675,985	676,175		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	139,346	140,732		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	130,041	131,698		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	117,534	118,889		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	115,613	116,970		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	108,183	109,390		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 232,465	1 236,931		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 163,799	2 211,750		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	118,799	119,021		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	119,666	119,875		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 124,630	1 127,522		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	122,460	123,202		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	160,656	160,647		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,398	14,489		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 671,907	5 712,454		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 509,730	6 533,827		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,304	2,303		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,831	1,836		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,172	1,173		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,469	106,480
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,750	102,759
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	103,270	103,280
29	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	101,264	101,275
30	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,844	101,854
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	105,047	105,059
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	102,082	102,092
33	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	102,155	102,165
34	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	104,091	104,099
35	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	101,163	101,172
36	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,446	102,457
37	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,413	102,423
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	102,347	102,358
39	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,424	104,434
40	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,360	104,369
41	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	101,311	101,319
42	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	101,332	101,341
43	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,588	102,599
44	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,678	100,689
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	104,619	104,628
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	102,577	102,586
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,962	100,972
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,834	102,844
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	102,986	102,996
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,520	100,529

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,381	10,382
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	102,193	102,204
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,584	100,593
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	100,156	100,296
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	76,339	76,227
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	158,203	160,049
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 557,862	1 572,777
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	111,866	113,957
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	122,455	123,651
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	103,635	104,478
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,302	16,516
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	277,329	277,901
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	51,688	51,624
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 232,086	2 244,601
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,763	77,862
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,990	58,158
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	102,889	102,954
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	113,420	113,874
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	110,810	111,369
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,983	11,984
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	13,093	13,087
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,107	17,089
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,870	17,858
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,092	12,214
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,703	127,135
76	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	133,707	134,973
77	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	128,723	130,456
78	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	20,381	20,581
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	102,392	102,412
80	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	106,439	106,614
81	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	141,561	142,165
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,659	10,648
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	125,923	126,042
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	117,751	117,827
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	169,085	169,664
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	151,192	151,654
87	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	133,280	133,649
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 672,667	9 715,658
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	164,599	165,664
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 419,378	1 425,979
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	104,077	103,970
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	104,871	105,842
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 079,237	10 073,875

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS